



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-509

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 mai 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2026-509

Objet : Règlement modifiant le Règlement numéro 2019-341 concernant le plan d'urbanisme afin d'agrandir l'aire d'affectation Mixte villageoise

Ce règlement est entré en vigueur le 18 juin 2026, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, 25 juin 2026

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

